les adresser à M. Rauline : de longues années passées ici à servir de notre mieux le bien public avec une égale bonne foi, bien que dans des rangs divers, établissent entre les hommes des liens d'estime réciproque qui sont tout près die prendre un autre nom. (Applaudissements à gauche et au centre.)

La retraite volontaire et momentanée, nous l'espérons lous, de M. Léon Bourgeois, les causes qui l'amènent, jettent un voile de regret sur l'ouverture de nos travaux. La Chambre aurait voulu lui montrer une fois de plus qu'il possède, avec nos suffrages, toute notre part dans ses chagrins et ses angoisses. (Applaudissements unanimes.)

Un sentiment généreux du même ordre a du vous guider dans votre choix ; je vous en suis profondément reconnaissant. Vous me rappelez les chosos qui ne meurent point : la Vérité et la Justice (Applaudissements à gauche.), et nos devoirs envers l'Etat, forme active et vivante de la Patrie.

Pour prendre un président plus jeune, yous n'aviez que l'embarras du choix ; peut-être avez vous tout bonnement fait appel, pour diriger et accélérer vos tra-waux, à un vieux professionnel du fau-teuil.

waux, à un vieux professionnel du fauteuil.

Je serai ce président-là, si vous le voulez; jai intéretà le supposer: car en allant le choisir entre les vétérans un peu fatigués déjà, vous vous êtes engagés à lui rendre la tâche facile. (Applaudissements à gauche et au centre.) Respect réciproque des opinions et des personnes, respect ommun des lois, ce sont là nos deux règles; elles ne sont pas d'une observance si difficile.

Je disais un jour à cette place que de très forts partispris sont une garantie d'impartialité. Elevé par ces fifs de la République qui la chérissaient proscrite, avec plus d'ardeur peut-être que nous, la servons triomphante, ces forts partispris, je les ai (Applaudissements à gauche.); s'il ne m'était pas défendu, ici, de me rappeler comment j'ai été élu, je dirais que c'est à eux que je dois mon élection; mais j'y trouve, en même temps que la tranquillité d'esprit, toute facilité de comprendre et de mettre au même niveau les convictions opposées et égales, par suite la volonté d'assurer la liberté des controverses.

Je vous demande à tous votre con-

verses.

Je vous demande à tous votre concours. De graves questions nous pressent. La tâche de la République est de faire aux citoyens, dans la France pacifique et respectée, une viei plus haute, plus digne et meilleure. Les matériaux sont à pied d'œuvre. Travaillons! (Applaudissements prolongés à gauche.)

LES INTERPELLATIONS

M. Brisson donne ensuite lecture des de nandes d'interpellation qu'il a reçues :

nis;

- Une autre de M. Colliard, sur le dépla nent des troupes dans les grèves de Lyon - Enfin, celle de MM. Corrard des Es ts, Ollivier et Cavaignac sur l'expuision l'abbé Delsor.

sarls, Ollivier et Cavaignac sur l'expuision de l'abbé Delsor.

M. Brisson rappelle les autres interpellations en souffrance.

M. Combes, président du Conseil, rappelle qu'il s'était engagé à discuter l'interpeliation de Contant sur les incidents de la Bourse du Travail de Paris. Il propose de fixer, à demain en tête de l'ordre du jour, la discussion de cette interpellation.

Quant à l'interpellation sur le cas de l'abbé Delso., elle viendrait le vendredi 22 courant.

Plusieurs voix. — Tout de suite!

M. Combes. — J'attends un supplément d'enquête; des renseignements me manquent encore.

M. Gombes. — J'attend's un supplément d'enquète; des renseignements me manguent encore.

M. Ribot s'étonne de ce retard. Le gouver-menent, dit-il, devrait accepter la discussion immédiate. D'où attend-il les renseignements s'est-ce de son préte?

Est-ce d'ailleurs? (Applaudissements a droite et au centre, Rumeurs et bruit proiongés à gauche et à l'extrême gauche.)

Géraul-Richard. — Vous, vous allez chercher vos renseignements à Rome! (Applaudissements à gauche.)

M. Combes, avec force et indignation. — Ce n'est pas notre parti, M. Ribot, c'est celui dont vous êtes et resterez l'allié qui prendes renseignements à l'étranger. (Applaudissements prolongés sur tous les bancs à gauche.) al persiste à demander l'ajournement. (Très bien! très bien!)

M. Corrard des Essarts a la parole. Il insiste faiblement pour la discussion immédiate. On le sent géné.

— Nous nous trouvons, dit-il, en présence (im fait brutal que le gouvernement est incapable de justifier. Il s'agit d'une question toublant au sentiment hational.

M. le président du Conseil veut ramener une question de tactique parlementaire une question de patriolisme. Il y a quelque chose de supérieur à son intérét, c'est la douleur et l'anxiété du pays.

M. Grosgean dit qu'il n'a pas de préoccupettion politique. Misérables et criminels servient ceux qui apporteraiet dans un tel débat une arrière-pensée.

Ousee dire que les interpellateurs sont de ceux qu'il ont fait appel à l'étranger!

L'oraleur termine en disant que ce sont MM. de Pressensé et Jaurès qui ont fait ap-

pel à la parole de l'étranger. (Protestations

pel à la parole de l'etranger, (r'ottous violentes).

M. Denys Cochin proteste à son tou, contre les paroles de M. Combes. Il n'admet pas qu'on puisse dire que quelqu'un ici a fait appel à l'étranger.

Quand la patrie a été en danger, tou les partis sont accourus la défendre : témoins les soldats de Charrette.

M. Combes va chercher des exemples dan le passé et lui il a fait expulser un député protestataire alsacien (Bruit.)

L'orateur rappello que c'est du côté de gauche qu'on a dit ce mot ; « La revanche dont personne ne veut. »

gauche qu'on a dit ce mot ; « La revanche dont personne ne veut. »

M. Ch. Benoist dit que le président du Conseil a prétendu que l'abbé Delsor n'était pas un député protestataire alsacien.

L'orateur lit une notice disant que M. Deisor a lutté dans la presse confre le gouvernement allemand et a élé condamné, il y a une dizaîne d'années, à la prison.

M. Lemire demande si ce n'est pas parce que M. Delsor est prêtre qu'il faut atlendre huit jours.

que M. Doisor est prette qu'il faut attendre huit jours.
On disait à gauche que nous, avons l'habitude de prendre le mot d'ordre à Rome; ce sont les socialistes qui ont lancé cette insination: mais j'affirme que nous ne prenons le mot d'ordre nulle part.
Si le pays éprouve une émotion douleureuse, c'est parce que l'abbé Delson appartient à une famille française et défend depuis quinze ans au Parlement allemand, la cause de ses compatriotés. Le pays tout entier ne voit en lui qu'un fidèle enfant de la noble Alsace.

sace. M. le président du Conseil, habitué à frap-per sur d'autres soulanes, s'est trompé cette

iate.

La discussion est close.

M. Ribot se leve à son banc.

Voix à l'extrême gauche : Il va reculer.

M. Ribot. — Du tout ! Mais je ne pose pas
a question politique sur un fait de procé-lure.

question politique sur un ambien j'avals ure. Cette discussion monfre combien j'avals aison tout à l'heure; mais, je le répète, je ac demande pas la discussion immédiate. Jous voulez la renvoyer : Que ce soit sous voulez la renvoyer : Que ce soit sous responsabilité.

oure responsabilité.

M. Corrard des Essarts dit qu'après les
xplications de M. Ribot, son collègue M.
irosjean et lui neceptent la remise.

M. le Président. — La remise est pronon-

Demain aura lieu la discussion des inter-cellations sur la Bourse du Travail.

LES PRIMES DU CHANVRE & DU LIN

LES PRIMES DU CHANVICE & DU LIN
M. F. Bougère parle au miliou du bruit
des conversations, sur la question des primes du chanvre et du lin.
M. Mougeot dit qu'il a préparé un projet
provogeaul les primes sur la culture du chanvre et du lin: il a da, pour cela, s'entendre
vre et du lin: il a da, pour cela, s'entendre
ve son collègue des fanances sur ce projet et sepre pouvoir apporter prochainemen une schulion.
M. Mougeot accepte la discussion pour les
premiers jours de février.

PROPOSITIONS DIVERSES

PROPOSITIONS DIVERSES

PROPOSITIONS DIVERSES

M. Cruppi demande à la Chambre d'inscrire en tête de l'ordre du jour de lundi la réforme des justices de paix.*

M. le Président objecte que la Chambre a déjà inscrit en tête de l'ordre du jour de cette séance le projet des rachats des chemins de fer de l'Ouest et du Midi.

M. Cruppi accepte que les justices de paix ne viennent qu'après ce projet.

M. Lhopiteau propose d'inscrire ensuite le projet relatif aux chambres d'agriculture.

M. Mougeet dit que M. Géraid se propose de demander d'inscrire d'abord le projet relatif aux chambres d'agriculture d'un service de se de l'accept de la proposition Gérald.

Il en est aussi décidé.

M. Guieyesse demande d'inscrire ensuite le projet sur la surveillance des Sociétés d'assurance.

Le projet est inserti apres le projet relatif aux fraudes.

Puis viendront le projet relatif aux chamers d'agriculture et le projet pour la proection du travail national.

M. de Baudry d'Asson dépose une propoiffon lendant à modifier l'article 2 du règlenent de la Chambre.

Il propose que la majorité absolue des
nembres présents ou absents soit nécessaire
our valider l'élection du président.

L'orateur demande l'urgence.

M. Coutant demande le renvoi à la comnission du règlement.

Le renvoi à cette commission est ordonné.

La Chambre rejette également, par 297 oix contre 143, l'urgence pour la proposi-ion déposée par M. Paul Constains, tendant supprimer l'article 7 de la loi de 1849. La séance est levée à 5 h. 25. Séance demain à deux heures.

SÉMAT

ce de M. WALLON, président d'âge La séance est ouverte à 2 h. 10. Il est procédé au scrutin pour l'élection du

Il est fermé à 4 heures.

présidents :
Nombre de votants 254
Bulletins blancs ou nuls 1
Suffrages exprimés 233
Majorité absolue 117
Ont obtenu : MM. BARBEY, 189 voix ; PEY-TRAL, 182 ; DESMONS, 177; POIRRIER.

MM. Barbey, Peytral. Desmons et Poirriet yant obtenu la majorité absolue des suffrages primés, sont proclamés vice-présidents du énat pour l'année fogé. L'ordre du jour appelle le scrutin pour la comination de trois questeurs. Le scrutin est ouvert à 4 h. 5. Il est clos à 4 h. 49. Voici le résultat du scrutin pour la conde huis estretaires.

Voici le résultat du scrutin pour le nomme tion de huit secrétaires:

Sont élus: MM. Th. GIRARD par 190 voix: SAINT-GERMAIN par 187; GARREAU par 181; MILLES-LACOIX par 173; BERAUD par 173; FORGEMOL DE BOSTQUENARD par 170; GOTTERON par 169; LEROUX par

Nouvelles Politiques

(De noire rédacteur parlementaire.)
LES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE MM. Dormoy, Chaumet et Cazeaux Cazalet éputés de la Gironde, viennent de déposer une roposition, sur l'organisation des retraites pour

ENTRE RADICAUX-SOCIALISTES

Le Général Peigné

RUSSIE ET JAPON

Paris, 14 janvier. — On annonce que la ré onse du Japon a été rehuse hier après-mid u baron de Rosen. Les négociations se pour uivront sans qu'aucun laps de temps éter niné soit fixé à l'envoi de la réponse de le lussie.

Russie.

On publie des dépêches de nature à faire recire que le Japon prétendrait régenter la potitique russe en Mandchourie. L'une, de Pékin, st ainsi conçue : « A la légation japonaise, ou paraît pas croire à la guerre; toutefois, le refus de la Russie de reconnaître au Japon le l'roit de participer au règlement de la question mandchourienne constitue toujours la pierre l'achoppement au dénouement pacifique de la risse à

l'application.

La note explique que la Russie est obligée d'occuper encore la Mandchourie, à cause de intérêts créés par la construction du chemin der, et de l'impossibilité où l'on est actuelle fer, et de l'impossibilité où l'on est actuelle

Fordre.

Berlin, 14 janvier. — On télégraphie de Tokio, le 13 janvier :

« La nouvelle télégraphiée de Séoul en Europe d'après laquelle le ministre du Japon en
Corée aurait essayé d'engager le gouvernement
coréen à recomaître le protectorat japonais est
de pure invention. »

La Tempête

Brest, 14 janvier. — Il règne ici une tempête violente avec grondements de tonnerse. L'escadre du Nord, qui depuis deux jours se tenait prête à aller faire des tirs et des lancements de torpilles, a di encore ajourner son départ. A Plougastel, une maison en construction s'est effondrée par la force de la tempête.

La Rochelle, 14 janvier. — La ter doublé de violence la nuit dernière. Ce matin, un grand nombre de pêche n'étaient pas encore rentrés.

Cherbourg, 14 janvier. — Une vic pête du sud-ouest règne depuis la

Bar-le-Duc, 14 janvier. — Une ter iolence inouse s'est abattue, ce ma

En Espagne

LA GREVE MARITIME

A LA CHAMBRE PRUSSIENNE

Berlin, 14 janvier, 8 h. 35. — Guillaume II ou rira en personne la session de la Chambre de épulés de Prusse, après-demain samedi.

A l'Ecole Centrale

GREVE DESTOMACS

Paris, 11 januier, ... Les cièves de l'Ecoie centrale se sont enterdus pour le le contrale se sont enterdus pour le contrale sont enterdus pour le contrale sont refuses à prendre les repse qu'il eur sert, et qu'ils ont fait venir du dehos ou apporté de chez eux leur déjeuner.

Le cantinier de l'École nous a dit : « Je ne puis, a montre de l'École nous a dit : « Je ne puis, en vérile, faire mieux que je ne fais, et les élèves en viene de l'école nous de l'école de les servendaent compte des conditions dans lesquelles te suis applé à les servies.

Le laboratoire de M. Curie

Paris, 14 junvier. — M. Curie, nommé profe-la Faculte des Sciences, ne pouvait que dit nent avoir un laboratoire à la Sorbonne, la la largent manquaient. L'institut Pasteur a la Colution ; la vient de métire à la dispon-le M. el Mine Carie les locaux nécessaires boratoires.

TAXES TÉLÉGRAPHIQUES

Notre Journal pour rien

Voir dans notre numéro

DE DIMANCHE

comment TOUS NOS LECTEURS pourront CHAQUE JOUR SE FAIRE REMBOURSER QUATRE FOIS le prix du journal

Faits Divers

HORS RÉGION

La morte vivante

La veillée funèbre. — Le réveil effaré de la vieille demoiselle. — Par la fenêtre. La veillée innebre. Le reveil enarc us veillé demoiselle. Par la fenêtre.

Valence, 13 janvier. — A Portes, petite localité située à six kilomètres de Valence, une vieille demoiselle, Clémentine Ch., tombait, avant-bier, en un sommeil cataleptique si profond et si semblable à la mort, que ses voisins lui rendirent avec piété les damiers devoirs. Ils la revêtirent de sa plus belle robe, puis, l'ayant recouverte d'un drap, ils alumèrent à son chevet les deux bougies traditionnelles et placérent au pied ul it un crucifix et un petit rameau de buis plongé dans l'eau benite.

Pendant que dans la chambre mortuaire, l'on récitait les prières des morts et qu'au debrs les cloches sonnaient le glas funèbre, la morte, se dressant soudain sur son séant, descendit de son lit et fit ie tour de la chambre au grand émoi des voisins qui, devant cette subite résurrection, s'enfuirent épouvantés.

Effravée, à son tour, par cette mise en

frotta les mains, pensant que la fonce réussi.

Il attendit plusieurs jours, fut inquiet, eut des doutes, et finalement alla conte, l'histoire au commissaige de Neullly. Celui-de lui ît comprendre , de le prétendu anarchiste et le prétendu agent de la Sèreté ne faissaient qu'un et qu'il avait été voié. Pour le consoler, il lui apprit qu'il n'était pas le seul dans ce cas à Neullly.

M. Hamard, informé de l'aventure, fait rechercher « son envoyé ».

La peur des Anarchistes

Une escroquerie extraordinaire. — Le rentier terrorisé. — La taxe d'assurance? — L'envoyé de M. Hamard. — Tout se découvre.

M. Octave A..., rentier, habitant à Neuilly, dégustait son chocoiat lorsque sa bonne lui remit la lettre sulvanie :

Monsieur et honoré bourgeois,
Le comité de recouvrement des finances du partianarchiste a fixé à la soume de 1.000 francs votre taxe pour l'année 1906.

Si vous tenez a votre peau, vous n'hésiterez pas une minute à nous laure parvenir cette somme de la façon suivante :

Mettez un billet de 1.000 francs dans une enve-toppe que vous placerez sous le paillasson de votre porte et ne vous occupez pas du reste.

Si dans trois jours vous n'avez pas « versé» les des la fact de la vous course de la façon de la fact de la vous course de la vous des course de la vous de la vou

P.S.— Inutile de vous dire que si vous prevenez la potice on vous appliquera farticle I7.

M. Octave A... lui et relui cette lettre. Très perplexe, il ne savait à quel parti s'arrêter. Etait-ce une piaisanterie? Etait-ce vraiment le comité anarchiste qui mi avait envoyé ce poulet? Verser mille trancs, c'est désagreable! Brévenir la police?... ou, mais il y avait le post-scriptum qui le menaçait du terrible et mystèrieux article 17.

La matinée de M. A... fut triste, et c'est sans appétit qu'il se mit à table vers mid. Il déjeuna mai, qui ella sa bonne, et il en était au moka — qu'il trouvait amer — horsque sa domestique vint lui dire :

— Monsteur, C'est un monsieur qui vient de la part de M. Hamard, le chéf de la Sûreté, pour parier tout de suite à monsieur. Le rentier leva les brus au ciel : après l'anarchie, la police l'en était fait de se tranquillité.

L'envoyé de M. Hamard entra ; il était grand, brun, avec un tout petit accent italien.

Très poliment, il expliqua à M. A... que

fien.

Très poliment, il expliqua à M. A... que son chef, M. Hamard, dont l'éloge n'est plus à faire — il a tant de fois été fait — avait avec son flair coultumier, découvert un vaste complot anarchiste, et l'envoyé ajou-

- Vous avez reçu une leftre? - Qui vous a dit cela ? exclama le ren-

— Cest mon chef, M. Hamard.
— Ah! mais alors il sait tout?
— Il sait tout!
Alors on causa sans mefiance.
L'envoye expliqua à M. A... que son chef
M. Hamard comptait sur lui pour l'aider à
réduire à l'impuissance les anarchistes ennemis de la société. La chose était simple.
Il suffisait de parattre obéir aux injonctions du comité anarchiste.
— Mettez, dit l'envoyé de la Săreté, up
pillet de 1.000 france dans une enveloppe, et
placez-la sous le paillasson.
— Mais, dit M. A..., l'anarchiste viendra
la prendre.
— Justement, mais nous serons là, nous
le filerons, et lorsqu'il remettra les mille
francs au cémité nous arrêterons toute la
bande.
— Oul, dit le realier, mais nou 1.000 france.

Oui, dit le rentier, mais mes 1.000 fr. - Pas du tout : on vous les rendra.
- Cest sûr?
- Comment si c'est sûr! vous doute

poscier, Le rentier eut peur d'avoir fait une gaffe, il réprit : — Si je vous dis cela, c'est que ces 1.000 francs, je les offrirai à la police, aux victi-

mes du devoir dont on parle tant.

— C'est une bonne action, dit l'envoyé,
mais la caisse des victimes du devoir reçoit
de fous les côtés, vous fertez mieux de donne, cette somme à l'œuvre du quinquinet
de, brigades de réservé.

— Comment, il y a une œuvre du quinquina?

quina?

Oui, c'est pour donner du quinquine aux agents des brigades de réserve, faibles de constitution.

— Entendu, fit M. A...; demain matin les 1.000 francs seront sous mon paillasson; prenez vos dispositions.

Le lendemain, M. A... plaçait solennellement l'enveloppé sous son paillasson; puis, prudent, il s'en alla déjeuner dehors. Quand il rentra, l'enveloppe n'y était plus. Il se frotta les mains, pensant que la police avait réussi.

L'histoire d'un demi-million

UNE FORTUNE AU CIRQUE

millionnaire.

Charieroi, 14 janvier. — Il y a en ce ment à Charleroi un cirque denomne i Nouveau Cirque » qui a a sa tete une noiselle Daguerre et parmi son personnet subalterne un jeune Hongrois nommé Alex Sonzaigne.

li aliait tenter de s'expliquer, quand sont dain se ravisant : « Altendez-moi un instant je reviens! »

Et il vola pluiôt qu'il ne conrût chez se patronne habitant près de là.

— « Mademoiselle pourriez-vous me donner quinze florins ? demanda-t-il en arrivact tout essouffé.

— Mais. ?

— Oh, je sais, fai déjà eu des, avances; mais prêtez-moi je vous en prie.

— Qu'arrivet-il donc...?

— C'est pour acheter., C'est pour uns bonne action...

Là-dessus l'arfiste aussi bonne qu'elle est gracieuse et joile, n'hésita plus, versa les quinze florins et Alex disparut.

Tout en courant ; il ne sait pourquoi, a avait comme une crainte : si le vieillard al-lait être parti...!?

Mais non ,il était encore là, immobile, ts-nant toujours à la main son papier précieux auquei ul aliait devoir la vie, supportant—au reste s'en apercevait-il — les regards obstinément curieux des dineurs, quand le jeune homme rentra, compta l'argent et pris le papier.

Le marché était conctu.

le vieux intercorrection de la constante de la

ciennes, aux Anglais, bloquant Dunkerque, se joignaient plus de la moiffé des départements en lutte contre la Convention. Les riches de Lyon avaient guillointé Chalier, ardent ami du peuple déshérité, préludant ainsi à la révolte ouverte contre la République. Marseille avait eu son soulèvement, Toulon s'était livré aux Anglais.

Moins dangereux parce que plus éloignés, les Espagnois et les Sardes n'en immobilisaient pas moins une partie de nos troupes. Le vrai révolutionnaire, soutenu dans les fureurs de la lutte par un idéal de justice, est obligé de se bronzer le cœur.

Voilà ce que nous pensions en regardant avec horreur la machine sinistre couper des têtes!

La présence de Lance me manguait et ien la présence de Lance me manguait et ien la présence de la présence de Lance me manguait et ien la présence de Lance me manguait et ien la présence de Lance me manguait et ien la présence de la pr

FEUILLETON DU 16 JANVIER. - Nº 55 LES

ENFANTS DE LA LIBERTE

XXXI

Septembre 93

**L'Acrivain du faubourg m'exposait toutes respervisions. Ceptembre 18 are previsions. Ceptembre 18 are

grands mots, réclamaient pour le peuple du pain toul de suite et agitaient les sections, dont les délégués se réunissaient à l'Evéché. Tout le faubourg Saint-Antoine bouillonnait; notre section de Montreuil poussant les deux autres, les Quinze-Vingts et Popincourt, s'était rendue hommes, femmes et enfants anns armes mais en bon ordre, Anaxagoras et le père Maréchal en tête, à l'Hôtel-de-Ville, pour demander qu'on en finit avec les affanteurs du peuple. Et Chaumette, malgré toute sa popularité et son bon vouloir, vit ce joursit rouvent toujours de plus ardents qu'en temps de Révolution, les plus ardents irouvent toujours de plus ardents qu'en temps de Révolution, les plus ardents irouvent toujours en publimes, plus ardents des pouls les peuples et les peuples de les nouvents des incidents qui me peina le plus fut le traitement abominable infligé à Théroigne de Méricourt. Pendant nos marches, confremarches et batailles en Vendée, les nouveiles ne nous arrivaient que par bribes et bien en refard ; aussi fîti-ce seulement en septembre que je sus ce qui était advenu à la malheureuse jeune femme, au cours du mouvement du 31 mai. Contre Robespierre, dont elle n'aimait pas le rigorisme, elle avait pris le parti des Girondins en danger.